

## CHSCT DGAC DU 27 NOVEMBRE 2018

Madame la Présidente,

La pression qui pèse sur les personnels de l'ENAC, et notamment sur ses cadres, est désormais devenue bien trop forte. Plusieurs signaux, dans différents services, nous semblent précurseurs de RPS. La semaine dernière, un collègue cadre a prématurément quitté une instance de travail en pleine réunion, et a dû être ramené chez lui.

Nous rappelons que l'ENAC est un service pédagogique ET opérationnel, indispensable au fonctionnement des autres services DGAC, qui doit, dans le même temps, répondre aux injonctions ministérielles de développement à l'international. Or l'enseignement export ne peut pas reposer que sur les contrats courts sur fonds propres et les vacances : l'expertise et la connaissance des structures du secteur aéronautique, public comme privé, est indispensable.

La démarche engagée d'une prise en compte de cette pression par la direction de l'ENAC, et la déclinaison en un plan d'actions, aussi légitimes et attendues soient-elles, ne peuvent répondre à elles seules aux attentes des agents, cadres et exécutants.

Nous demandons à la DGAC de reconnaître la charge de travail qui augmente à l'école, en faisant en sorte d'affecter plus de personnels, par l'augmentation du schéma d'emplois de l'ENAC. Sans cet apport, la direction et l'encadrement pourront difficilement trouver la sérénité nécessaire à la construction d'une école à l'organisation stabilisée.

Je vous remercie.